



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



Je profite de ce premier bulletin pour remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui par leurs votes du 9 Mars 2008 nous ont permis d'accéder aux fonctions municipales. Aves les Adjoints, Conseillères et Conseillers nous mettrons tout en œuvre pour respecter nos engagements et être au service de TOUS les Domédardiens. Nous voulons une Commune propre, agréable à vivre et c'est aussi avec vos suggestions que nous y parviendrons. N'hésitez donc pas à venir rejoindre nos commissions,...Et à participer ainsi à la vie de VOTRE commune. A très bientôt.

Le Maire, Gérard DUFOUR

Résumé des 2 premiers conseils Municipaux de la « nouvelle équipe »

Lorsqu'une nouvelle équipe est désignée, il faut d'abord s'organiser pour être efficace. Les 2 premières réunions ont donc été essentiellement consacrées à la mise en place de chacun des membres du Conseil avec leurs responsabilités respectives.



Lors de la première réunion du **Vendredi 14 Mars 2008** il a été procédé aux élections du Maire et de ses adjoints comme l'exige la Loi. : **Gérard DUFOUR** a été proclamé Maire

3 adjoints ont été désignés par vote : François PILLON, Jacky WALLET et Patrick GAUDRILLER. (Ce sont 3 conseillers sortants). Ces 4 élus constituent donc « le comité exécutif » de la commune.

Maire	Gérard DUFOUR
1 er Adjoint	François PILLON
2 ème Adjoint	Jacky WALLET
3 ème Adjoint	Patrick GAUDRILLER

La Communauté de Commune à laquelle nous appartenons nécessite notre présence bien entendu.. 3 délégués et un suppléant ont été désignés lors de cette première réunion parmi les 11 membres du Conseil Municipal qui sont, pour compléter la liste ci-dessus : Colette CHAVERON, Catherine DRODE, Sabrina ELOY, Frédéric BINET, Yves CARON, Sylvain DELIENS, Didier HERLY.

Ont été désignés :

<p>Délégués à la</p> <p>Communauté de Communes AVRE, LUCE et MORCILLE</p>
Gérard DUFOUR (T)
François PILLON (T)
Jacky WALLET (T)
Didier HERLY (S)

Lors de la seconde réunion du **Mardi 08 Avril 2008**, il a été adopté après vote du Conseil, l'organisation suivante :

Attributions de délégations aux Adjoints.

Affaires Scolaires et Patrimoine Local	Vie de la Commune, Communication	Environnement, Sécurité et Voierie
François PILLON	Jacky WALLET	Patrick GAUDRILLER
Bâtiments Communaux	Employés communaux	Transport, Voierie et Circulation
Equipements Communaux	Communication Information et Internet	Sécurité, et Nuisances
Cimetière	Vie Associative	Tri Sélectif et Déchets
Conseil des Ecoles	Comités des Fêtes et Animation Culturelle	Eclairage Public
SISCO RPI	Terrains de Sport	Syndicat Inter Adduction d'Eau
SISCO	Relation avec les Jeunes	Syndicat Inter Energie
Appel d'offres	Relation CCALM et Intercommunales	Syndicat de la Luce
Marais Communal	Relation avec entreprises, commerces et artisanat local	

Les commissions obligatoires

Commission d'Appel d'offres
Gérard DUFOUR (Maire) Patrick GAUDRILLER (T) François PILLON (T) Jacky WALLET (T) Didier HERLY (S) Frédéric BINET (S) Colette CHAVERON (S)

La commission **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) obligatoire, même si peu sollicitée depuis la création du CIAS de la Communauté de Commune de Moreuil.

Cette commission fait appel à des candidatures extérieures pour compléter la commission..

N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
Gérard DUFOUR (Maire) Jacky WALLET (Adjoint) Catherine DRODE (Conseillère) Colette CHAVERON (Conseillère) (extérieur) à désigner (extérieur) à désigner (extérieur) à désigner

La commission des Impôts directs

Présidée par le Maire

Composée EXCLUSIVEMENT de personnes extérieures au Conseil.

Les représentants de la commune à cette commission sont appelés à se prononcer sur la valeur locative des propriétés bâties et non bâties, cette valeur locative sert de base au calcul des quatre taxes principales.

Le Conseil Municipal fait donc APPEL à candidatures, il suffit juste d'en faire la demande par écrit à la Mairie.

Les conditions pour être commissaires :

- Etre Contribuable dans la commune
- Etre de nationalité française et jouir de ses droits civils
- Avoir plus de 25 ans
- Etre familiarisé avec la vie de la commune

Parmi les 6 membres **une personne extérieure à la commune** sera désignée par le Directeur des services Fiscaux du département ; les autres membres seront désignées par le Conseil Municipal après réception des candidatures (**Date limite : 03 Mai 2008**). Il est à noter que la direction des services fiscaux demande qu'une liste de 12 personnes soit établie : 12 titulaires et 12 Suppléants. Le Conseil Municipal se réservant le droit d'établir l'ordre des commissaires.

6 Titulaires	6 Suppléants
A désigner ...	A désigner...

Les commissions indispensables

Gestion de la salle des fêtes	Comité des Fêtes Représentants du Conseil dans l'association.
Didier HERLY Catherine DRODE Colette CHAVERON	François PILLON Jacky WALLET Catherine DRODE Sylvain DELIENS

Les commissions optionnelles

Toutes les commissions ci-dessous sont ouvertes à des personnes non élues.

Le Maire est membre de droit de ces commissions.

Patrimoine communal Marais, et cimetière	Vie Associative Terrains de sport et Jeunes	Communication, Information et Internet
François PILLON Yves CARON Didier HERLY Catherine DRODE A compléter...	Jacky WALLET Catherine DRODE Sabrina ELOY Sylvain DELIENS A compléter	Jacky WALLET Frédéric BINET Colette CHAVERON Sabrina ELOY Yves CARON A compléter...
Eclairage Public, Sécurité et Voierie	Environnement, Assainissement et Eau	
Patrick GAUDRILLER Didier HERLY Sylvain DELIENS Sabrina ELOY A compléter...	Patrick GAUDRILLER Yves CARON Colette CHAVERON François PILLON A compléter...	

Récapitulatif des représentations extérieures à la commune

<p style="text-align: center;">CCALM Communauté de Communes Avre, Luce, Moreuil</p>	<p style="text-align: center;">SIAEP Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable</p>	<p style="text-align: center;">Syndicat de la LUCE</p>	<p style="text-align: center;">SIER Syndicat Intercommunal pour l'Energie</p>
<p>Gérard DUFOUR (T)</p> <p>François PILLON (T) (Membre du bureau)</p> <p>Jacky WALLET (T)</p> <p>Didier HERLY (S)</p>	<p>Patrick GAUDRILLER (T) (Vice-Président)</p> <p>Catherine DRODE (T)</p> <p>Sylvain DELIENS (S)</p>	<p>Patrick GAUDRILLER (T)</p> <p>Colette CHAVERON (T)</p> <p>Frédéric BINET (S)</p>	<p>Didier HERLY (T)</p> <p>Catherine DRODE (T)</p> <p>Colette CHAVERON (S)</p>
<p style="text-align: center;">SISCO</p> <p>Syndicat Intercommunal Scolaire (Collège de Moreuil)</p>	<p style="text-align: center;">SISCO RPI de la Luce</p> <p>Syndicat Intercommunal Scolaire (Regroupement Pédagogique Intercommunal)</p>	<p style="text-align: center;">SIVU-CLSH</p> <p>Syndicat Intercommunal Centre de Loisirs Sans Hébergement</p>	<p style="text-align: center;">Conseil des Ecoles</p>
<p>Frédéric BINET (T)</p> <p>Sylvain DELIENS (S)</p>	<p>Gérard DUFOUR (T) (Président du SISCO-RPI)</p> <p>Sabrina ELOY (T)</p> <p>Frederic BINET (S)</p>	<p>Sabrina ELOY (T) (Membre du bureau)</p> <p>Jacky WALLET (T) (Membre du bureau)</p> <p>Gérard DUFOUR (S)</p>	<p>Gérard DUFOUR (T)</p> <p>Frédéric BINET (T)</p> <p>Sabrina ELOY (S)</p>

Principales délibérations déjà prises :

- Attribution des indemnités au Maire et aux adjoints en fonction du barème du Code Général des Collectivités Territoriales en vigueur. (Soit 17% de l'indice brut 1015 et 6,6 % pour le 1^{er} adjoint, 6,4% pour le second et 6,2 % pour le 3^{ème}).

-Cotisation CAUE (Cabinet d'architecture au service de la commune)

-Délégation de fonction aux 3 adjoints (voir ci-dessus)

Lors de la dernière réunion les comptes de gestion et administratif de l'année 2007 ont été approuvés à l'unanimité du Conseil.

Compte Administratif 2007			
Recettes de Fonctionnement :	251639 €	Dépenses de Fonctionnement :	216 875 €
Recettes d'Investissement :	20501 €	Dépenses d'Investissement	237 777 €
Excédent reporté :	243 089 €		
Solde d'exécution 2006 reporté	57 320 €		
Total Recettes	572 549 €	Total Dépenses	454 652 €
Soit une Balance de : 117 897€			

Actualités :

Une Délégation du Conseil Municipal effectuera une tournée dans la commune afin de vérifier l'adéquation des nouvelles constructions par rapport au PLU.

Cette délégation profitera de cette démarche pour aller à la rencontre des nouveaux habitants de la commune afin de connaître leurs principales préoccupations actuelles.

Le printemps arrive et les manifestations également.

A retenir :

- Bourse des plantes sur la place du village le Samedi 26 Avril de 9H00 à 17H00 (organisation du Tennis Club de Domart)
- Concours de pêche du 1^{er} Mai à l'étang Municipal (Inscription sur place à partir de 8H00).

Dernière minute :



La Maison située à côté de la Salle des fêtes et appartenant à la Municipalité est ouverte à la location suite au départ du locataire.

Le prix du loyer est fixé à : 616,56 € par mois.

Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter en Mairie.